

achats de produits et services et de le déduire du montant perçu, elles sont en mesure de choisir de verser au gouvernement un pourcentage déterminé des ventes, qui est fixé en fonction du type de commerce exploité.

Pour à peu près la moitié des inscrits potentiels à la TPS, la nouvelle méthode de comptabilité simplifiée représente une mesure capitale du fait qu'elle les décharge d'une quantité appréciable de travail administratif. Comme l'a dit l'un des témoins au Comité, les coûts d'administration par rapport aux recettes totales sont beaucoup plus élevés pour les petites entreprises que pour les grandes. Cette situation s'explique par l'importance des économies d'échelle que peuvent faire les entreprises dans la perception et le versement de taxes de ce type. Toutefois, bien que quelque 800 000 petites entreprises qui percevront la TPS puissent se prévaloir de la comptabilité simplifiée, le nouveau système ne s'appliquera qu'à une portion mineure du total de la TPS perçue. Les gros détaillants, qui percevront la plus grande partie des recettes gouvernementales, ne pourront se prévaloir de la méthode rapide. Ils continueront donc d'assumer une charge administrative assez lourde.

C. Les répercussions sur les prix relatifs

Comme nous l'avons déjà expliqué, il est difficile de savoir avec précision quel seront les répercussions sur les prix de la suppression de la taxe de vente fédérale de 13,5 p. 100 remplacée par la TPS de 7 p. 100. L'un des facteurs qui complique encore les prévisions a trait au fait que le changement de prix aura lieu dans un contexte où les prix sont généralement à la hausse. Certains consommateurs qui prévoient une baisse absolue des prix pourront être déçus de découvrir que la mise en oeuvre de la TPS n'a pas fait baisser le prix de certains produits, mais n'a fait que les empêcher de subir une augmentation encore plus élevée.

Il y aura également des cas, comme l'ont avancé plusieurs témoins, où il sera pratiquement impossible d'attribuer un changement de prix à la taxe, essentiellement parce que le changement relativement mineur introduit par la taxe sera faussé par de nombreux autres facteurs entrant en jeu dans la fixation des prix. Il est donc difficile d'être vraiment précis sur les répercussions spécifiques que le changement de régime fiscal exercera sur certains prix.

Même si la plupart des principaux organismes de prévision ne s'attendent pas à d'importantes répercussions globales directes sur les prix à la consommation, certains effets sur les prix relatifs ne seront pas négligeables. Le calcul n'est pas toujours aussi facile que de soustraire 7 de 13,5 p. 100 pour obtenir une réduction nette de 6,5 p. 100, pour la